

comme les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des jeunes gens, il était plus étourdi que mauvais. La huitaine ne s'était pas écoulée qu'il retournait, seul cette fois, à l'église de l'Assomption, et se confessait pour tout de bon, et sortait du confessionnal le visage tout baigné de larmes et la joie dans le cœur.

Mgr de SÉVRA.

Théologie populaire

Comment l'Eglise est-elle une ?

L'Eglise est une parce que tous ses membres ont la même foi, sont tous dans une même communion et soumis au même chef.

L'Eglise catholique est une, dans son gouvernement d'abord, et puis dans sa doctrine. Dans son *gouvernement* : chaque curé est chargé d'une paroisse ou d'un territoire déterminé, dont les habitants sont soumis à sa juridiction et forment son troupeau ; il ne doit prendre soin que de ceux-là seulement, les instruire, leur administrer les sacrements, etc. Il n'est pas responsable de ceux qui résident en dehors de sa paroisse. Au-dessus du curé, il y a l'évêque, chargé de la direction et de l'administration d'un territoire distinct qu'on appelle diocèse ; puis, l'archevêque ou le métropolitain, qui jouit d'une certaine juridiction sur les évêques suffragants ; vient ensuite le primat, qui a la prééminence sur les simples archevêques, puis enfin au-dessus de tous, nous avons le Souverain-Pontife. Ainsi, lorsque le Saint-Père s'adresse aux évêques, les évêques s'adressent aux prêtres, et ceux-ci, au peuple. L'Eglise est donc une dans son gouvernement comme une grande armée disséminée sur toute la surface du globe. Nous pouvons remonter graduellement du membre le plus humble de l'Eglise jusqu'au plus élevé qui est le Saint-Père ; et de celui-ci à Notre Seigneur lui-même qui est le chef invisible de tous. Le corps régulier des prêtres, des évêques, des archevêques, etc., ainsi organisé, par ordre de supériorité, est appelé la hiérarchie de l'Eglise.

L'Eglise est une aussi dans sa *doctrine* ; c'est-à-dire que tous les individus qui composent les trois cent millions de catholiques du monde croient exactement les mêmes vérités. Si un catholique refuse de croire à un seul article de foi, il cesse d'être catholique et est retranché de l'Eglise, lors même qu'il croit à tout le reste. Par exemple, si on ne croit pas que le mariage et l'Ordre sont des sacrements, ou si on ne croit pas à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, on cesse d'être catholique quand même on croirait à tous les autres enseignements de l'Eglise.